

# Commune de LOUVIGNY

## Séance N° 7 du 26 Octobre 2023

Les membres du Conseil Municipal de la commune de LOUVIGNY se sont réunis le lundi vingt-six octobre deux mille vingt-trois à vingt heures et zéro minute - mairie de LOUVIGNY 2 rue du Pré Joli 57420 LOUVIGNY, sous la présidence de **Madame SOL Sylviane**, premier adjoint au maire

Date de la convocation : **19 Octobre 2023**

Madame SOL Sylviane, premier adjoint au maire ouvre la séance à 20 h 00.

---

### Conseillers absents excusés :

Madame DUBEAU Emilie a donné procuration à Madame ROGET Véronique  
Monsieur KERCKHOVE Emmanuel a donné procuration à Monsieur SADLER Rémy  
Monsieur L'HUILLIER Benjamin a donné procuration à Monsieur SUTTER Serge  
Monsieur PAULOIN Pierre a donné procuration à Madame DESHAYES Agnès  
Madame TORLOTING Brigitte a donné procuration à Madame SOL Sylviane

### Secrétaire de séance :

Madame DESHAYES Agnès

❖ **Madame SOL Sylviane, premier adjoint, déclare la séance du conseil municipal ouverte.**

Elle constate que le quorum est atteint.

Il est ensuite procédé aux délibérations des questions inscrites à l'ordre du jour :

---

### **ORDRE DU JOUR :**

**D\_2023\_7\_1** : Validation des demandes de gré à gré

**D\_2023\_7\_2** : Autoriser le Maire à signer les conventions de gré à gré entre la commune et les locataires

---

### **Délibération D\_2023\_7\_1**

**OBJET : Validation des demandes de gré à gré**

Mme SOL informe l'assemblée que les membres de la Commission Communale Consultative de Chasse (4C), représentée par :

- Mme Sylviane SOL, 1ère adjointe de la commune et membre suppléant de la 4C
- Mme Agnès DESHAYES, adjointe à la commune et membre titulaire de la 4C
- M. Serge SUTTER, adjoint à la commune et membre suppléant de la 4C
- M. Éric MARGUET, OFB (Office Français de la Biodiversité)
- M. Marc OSWALD, FDC57 (Fédération Départementale des Chasseurs de la Moselle) et FDIDS (Fond d'indemnisation des dégâts de sangliers)

se sont réunis le 25 octobre 2023 afin d'examiner les dossiers de candidature pour les différents lots de chasse et expose les conclusions de la 4C devant l'Assemblée.

❖ **Lot n° 1 "La Hautonnerie" :**

D'une contenance d'environ 296 ha dont 89 ha de bois  
Loyer annuel : 3 691 €

Concernant la candidature de M. Paul DORVAUX pour le lot 1 dénommé « La Hautonnerie », le dossier est complet.

Cependant, certains éléments du formulaire relatif à la « promesse de caution bancaire » établi par sa banque n'y figurent pas, à savoir :

- la référence à l'article 8 du cahier des charges type des chasses communales ou intercommunales de Moselle,
- la période d'engagement 2024/2033
- la mention manuscrite « Lu et approuvé, bon pour promesse de caution solidaire ».

❖ **Lot n° 3 "Haut de Cheminot" :**

D'une contenance d'environ 219 ha de plaine  
Loyer annuel : 850 €

Concernant la candidature de Mme Blandine BRIER pour le lot 3 dénommé « Haut de Cheminot », Mme BRIER n'a pas encore eu de réponse de sa banque concernant la « Promesse de caution bancaire ».

M. SADLER demande ce qui se passe si le dossier n'est pas complet.

Mme SOL informe qu'en l'absence de toute caution avant le 1er novembre 2023, le lot passerait sous la forme d'une adjudication. Mme BRIER resterait malgré tout prioritaire pour postuler sur ce lot. Cependant, elle peut informer la Mairie, par lettre recommandée avec AR, qu'elle ne souhaite pas faire valoir ce droit.

Mme LAPOINTE demande où est domiciliée Mme BRIER.

Mme SOL indique qu'elle habite à EPLY.

❖ **Lot n° 4 "Saint-Jure" :**

D'une contenance d'environ 255 ha de plaine  
Loyer annuel : 600 €

Concernant la candidature de M. François-Xavier FOUCAUT pour le lot 4 dénommé « Saint-Jure », le dossier est complet.

Il est rappelé que le **lot 2** dénommé « La Seille » sera soumis à appel d'offres et qu'il fera l'objet d'une publication par voie de presse.

Au vu de ces éléments, il est proposé aux membres du Conseil de valider les trois dossiers de demandes de gré à gré précitées sous réserve de l'obtention des « Promesses de caution bancaire » en bonne et due forme pour les lots 1 et 3.

Le conseil municipal après avoir entendu l'exposé de Mme SOL et après en avoir délibéré :

- **ADOpte à l'unanimité les conclusions de la 4C,**
- **VALIDE les demandes de candidatures des adjudicataires susvisés ci-dessus,**
- **AUTORISE le renouvellement du lot de chasse n° 4 par convention de gré à gré comme suit :**

- lot n° 4 « Saint-Jure » à Monsieur François-Xavier FOUCAUT, pour un loyer annuel de 600 €

- **AUTORISE le renouvellement des lots de chasse n° 1 et 3 par convention de gré à gré, sous réserve de l'obtention des promesses de caution bancaire, comme suit :**

- lot n° 1 « La Hautonnerie » à Monsieur Paul DORVAUX, pour un loyer annuel de 3 691 €

- lot n° 3 « Haut de Cheminot » à Madame Blandine BRIER, pour un loyer annuel de 850 €

- **DÉCIDE de procéder au renouvellement du lot de chasse n° 2 par appel d'offres,**
- **DIT que la procédure fera l'objet d'une publication par voie de presse,**
- **AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à poursuivre les opérations de renouvellement pour le lot n° 2 et à signer tout document s'y afférant.**

Présent(s) : 09	votant(s) : 14	suffrage(s) exprimé(s) : 14
<b>Pour : 14</b> Madame DESHAYES Agnès, Madame DUBEAU Emilie, Monsieur GUTHMULLER Anthony, Monsieur HANRY Joël, Monsieur KERCKHOVE Emmanuel, Madame LAPOINTE Jocelyne, Monsieur L'HUILLIER Benjamin, Monsieur PAULOIN Pierre, Monsieur PONS Emmanuel, Madame ROGET Véronique, Monsieur SADLER Rémy, Madame SOL Sylviane, Monsieur SUTTER Serge, Madame TORLOTING Brigitte.		
<b>Contre : 0</b> -		
<b>Abstention : 0</b> -		

## Délibération D\_2023\_7\_2

**OBJET : Autoriser le Maire à signer les conventions de gré à gré entre la commune et les locataires**

Madame SOL propose au conseil municipal d'autoriser Madame le Maire à signer les conventions de gré à gré entre la commune de Louvigny et les locataires en place, dès lors que les pièces aux dossiers auront été communiquées en bonne et due forme.

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- **ADOpte à l'unanimité la proposition de Madame SOL,**
- **AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à signer les conventions de gré à gré avec les locataires susvisés ci-dessous :**
  - lot n° 1 La Hautonnerie à Monsieur Paul DORVAUX, pour un loyer annuel de 3 691 €, à condition que le dossier soit complet,
  - lot n° 3 Haut de Cheminot à Madame Blandine BRIER, pour un loyer annuel de 850 €, à condition que le dossier soit complet,
  - lot n° 4 Saint-Jure à Monsieur François-Xavier FOUCAUT, pour un loyer annuel de 600 €.

<b>Présent(s) : 09</b>	<b>votant(s) : 14</b>	<b>suffrage(s) exprimé(s) : 14</b>
<b><u>Pour</u> : 14</b> Madame DESHAYES Agnès, Madame DUBEAU Emilie, Monsieur GUTHMULLER Anthony, Monsieur HANRY Joël, Monsieur KERCKHOVE Emmanuel, Madame LAPOINTE Jocelyne, Monsieur L'HUILLIER Benjamin, Monsieur PAULOIN Pierre, Monsieur PONS Emmanuel, Madame ROGET Véronique, Monsieur SADLER Rémy, Madame SOL Sylviane, Monsieur SUTTER Serge, Madame TORLOTING Brigitte.		
<b><u>Contre</u> : 0</b> -		
<b><u>Abstention</u> : 0</b> -		

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 45.

Le secrétaire de séance :

DESHAYES Agnès

L'Adjoint délégué :

SOL Sylviane